

MODALITÉS DE REPRISE

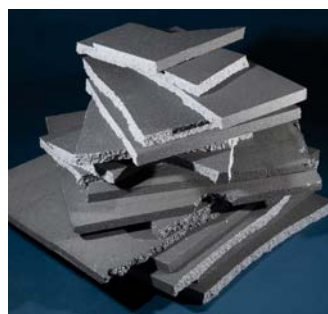
Annexe 1 convention Knauf Circular®*

TYPES DE PSE COLLECTÉS PAR KNAUF CIRCULAR® :

- ✓ **Déchets de PSE propres uniquement**, c'est à dire, **PSE du bâtiment gris ou blanc ou moucheté (chutes de panneaux isolants) ou PSE provenant des emballages alimentaires ou divers, et cales techniques**, de différentes formes, dimensions ou masses volumiques
- ✓ **issus de chantiers de construction** (non issus de la déconstruction ou de la démolition car **interdits**)**
- ✓ **sans résidus alimentaires et dépourvus de tout autre produit** (traces de poussières ou de terre tolérées)
- ✓ **conditionnés dans un emballage étanche à l'eau** et évitant l'éventuelle fuite de micro billes

Grâce à Knauf Circular®, le polystyrène expansé (PSE) peut être recyclé à 100 % et réintroduit dans de nouveaux produits.

! Les déchets et chutes de **PSE blanc** et de PSE gris doivent **être séparés**.



Seuls les types de PSE cités ci-dessus **seront acceptés** dans les sacs Knauf Circular® (utilisation d'autres sacs ou mise sur palette avec accord préalable du service).

DÉCHETS PSE UNIQUEMENT

Déchets de produits livrés dans l'Espace Économique Européen.

Les autres matières souvent confondues avec du **polystyrène expansé**, ne sont pas acceptées : *polyuréthane, polyéthylène, PVC polychlorure de vinyle, polypropylène, autres mousses... chips PS et même le polystyrène extrudé (plus dense que le PSE) !*

*Cette annexe annule et remplace l'annexe 1 de votre convention de reprise Knauf Circular®

**Conformément à la convention de reprise de déchets Knauf Circular®

TYPES DE PSE REFUSÉS :

- ✗ PSE issus de la **déconstruction** (chantiers de démolition ou rénovation).
- ✗ Présence d'autres matériaux dans les sacs : ciment, colle, outils, adhésifs, cartons, plastiques divers, résidus alimentaires...
- ✗ PSE en vrac dans une benne, ou conditionné dans des sacs non transparents ne permettant pas de visualiser le contenu (ex : sacs poubelle noirs).
- ✗ PSE dans des sacs transparents de **moins de 500 litres** (nous contacter), ou sacs transparents trop faibles en épaisseur (80 microns minimum).
- ✗ Sacs ouverts (les sacs doivent être **fermés sur le dessus** par un nœud ou un lien).
- ✗ PSE sur palettes non filmées (risque de fuite de microplastiques et risques au chargement et déchargement du camion).



Présence de carton ou de bois



Présence de plâtre



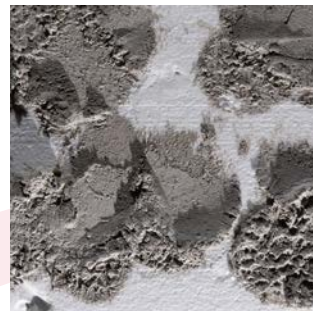
Chips de PSE



Présence d'adhésif
ou d'étiquettes



Présence de colle ou
de résidus chimiques



Présence de béton - ciment



Présence de corps étrangers
métalliques (vis, agrafes...)



Présence de résidus
alimentaires, barquettes
d'emballage souillées



Sacs poubelle noirs



Polystyrène extrudé



Présence de corps étrangers
plastiques



Présence d'animaux

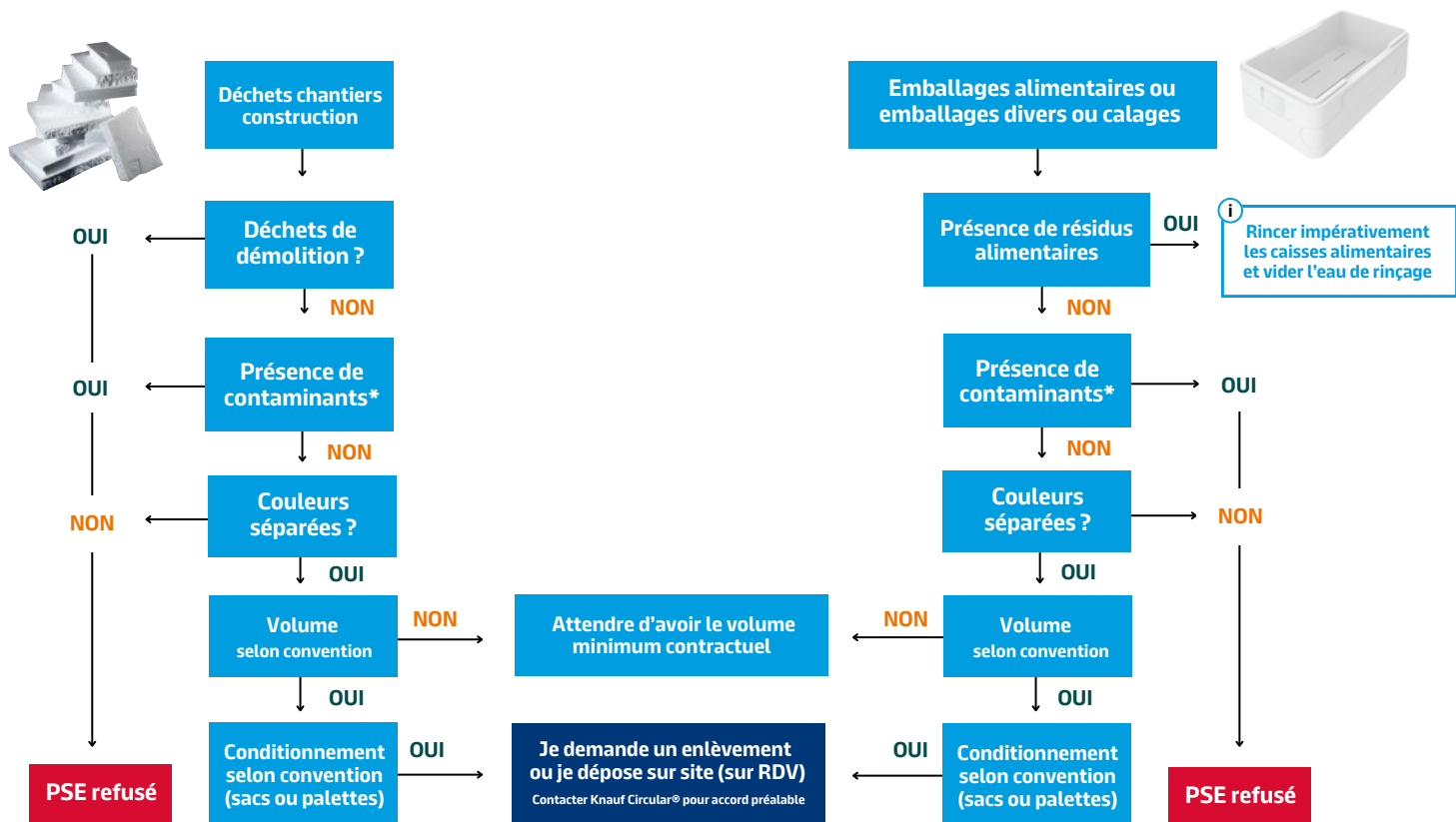
En cas de non-respect de nos modalités de reprise, présence de matériaux refusés, sacs mal fermés, fuite de billes, notre convention prévoit **des pénalités de non-conformité.**

CONSIGNES SACS KNAUF CIRCULAR® :

- La présence d'au moins **une personne** sur le site de collecte **est requise**, pour aider le chauffeur au chargement du camion.
- Les sacs Knauf Circular® sont destinés **exclusivement à la collecte de PSE propre blanc ou de couleur** et ne doivent contenir aucune **autre matière, produit ou emballage alimentaire**. Traces de poussières ou de terre **tolérées**.
- Les sacs sont prévus pour une contenance d'environ 1m³. Il est préconisé d'optimiser le volume de remplissage du sac **en fractionnant proprement** les déchets de PSE si besoin (dans le sac directement pour éviter la dispersion des billes de PSE dans la nature).
- Pour **faciliter le transport** et **garantir une meilleure étanchéité et éviter la fuite de billes**, les sacs devront être impérativement fermés pour permettre leur stockage dans l'attente de leur enlèvement. Pour les déchets ne pouvant être mis en sacs, conditionnement sur palettes filmées impérativement.
- Il est strictement interdit de se glisser, de s'introduire ou d'introduire quelqu'un, même partiellement dans le sac.

QUESTIONS À SE POSER AVANT DE DEMANDER UNE REPRISE OU DÉPOSER SUR SITE :

QUE FAIRE SI JE DÉTIENS UN GISEMENT DE DÉCHETS PSE ?



0801 800 085

Service & appel gratuits

*Contaminants : autres polymères que PSE (polyuréthane, polyéthylène, PVC polychlorure de vinyle, polypropylène, polystyrène extrudé etc...), présence d'autres déchets du bâtiment, déchets alimentaires, objets de découpe, carton, bois, plâtre, chips de PSE, adhésifs ou étiquettes, présence de colle ou résidus chimiques, présence de béton ou ciment, corps étrangers métalliques (vis, agrafes...).

Un doute ?

Envoyez une photo à Knauf Circular®

